

Chronique Roubaissienne

BUREAU : 30, Rue Fauré, 30 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 222 — TELEPHONE

OUTRAGE A LA PUCEUR

Achille Leclercq, âgé de 30 ans, manœuvre, demeurant 30, Grande-Rue, a été arrêté, hier matin, en vertu d'un extrait de jugement du 17 février 1920, le concernant à 15 jours de prison pour outrage public à la pudeur.

NOL DE COUPONS

Pour vol de coupons de soie et de fouritures au préjudice de sa patronne, Mme Flageolet, 10, rue Mimerel, la police a arrêté Louise Delhaes, âgée de 18 ans, servante. Elle a été libérée à 15.

RENVERSE PAR UNE AUTO

Hier matin, vers une heure, Félix Claeys, âgé de 37 ans, marchand de quatre-saisons, demeurant rue Pellart, fort Molliens, était parti pour Lille dans l'intention d'acheter des fruits au marché.

Comme il passait sur le boulevard de Lille à Roubaix, ses environs du vélodrome une auto arriva derrière lui à toute allure, le renversa et continua sa route. Couvert de contusions, il a été conduit à l'hôpital de la Fraternelle.

LES MEFAITS DE L'EAU BOUILLANTE

Chez Motte et Meillasseux, rue du Cor-François, Julien Fremaux, âgé de 42 ans, teinturier, demeurant rue de Lannoy, couvreur, Despres, 11, a reçu des éblouissements d'eau bouillante en fermant la vapeur d'un bac de teinture.

Le docteur a constaté des brûlures des 2e et 3e degrés au pied droit. Il estime à deux semaines l'incapacité de travail.

NE MANQUEZ PAS LA MARCHÉ

Dans la matière de la Brasserie Roubaissienne, boulevard d'Haillu, Armand Carnois, âgé de 44 ans, maître, demeurant 3, rue Malpique, est tombé d'un escalier en montant un sac.

Il s'est fait des plaies à la face antérieure de la jambe droite.

CONFERENCE SUR LES RETRAITES OUVRIERES

Une conférence sera donnée le dimanche 11 juillet, à dix heures du matin très précises, dans l'Amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, rue de la Gare, à Roubaix, par M. Edouard Despreux, directeur d'académie, président de l'Union mutualiste des cantons de Roubaix, et sur l'utilité de la Loi des Retraites Ouvrières.

Cette réunion, organisée par le Comité de la Mutualité des anciens élèves, est réservée aux seuls membres de l'Association.

La location des portes seront fermées pendant la conférence.

POUR LA VISITE DU PRESIDENT FALLIERES

Le maire de Roubaix vient de prendre l'arrêté suivant : Considérant que, en raison de la visite que fera M. le Président de la République Française, il y a lieu d'interdire momentanément la circulation des véhicules sur le parcours du cortège présidentiel, le 9 juillet prochain.

Arrêtés

Art. 1er. — La circulation des tramways, automobiles, motocyclettes, voitures et vélocipèdes sera interdite le 9 juillet, à partir du moment où les voies publiques désignées ci-après seront occupées par la troupe et jusque cinquante minutes après le passage du cortège présidentiel, sur la route de Valenciennes, entrée de la rue du Moulin, boulevard de Paris, boulevard Gambetta, rue de Lannoy, place de la Liberté, Grande-Rue et Grande-Place.

Art. 2. — Il est interdit de placer sur les trottoirs des rues ou places où doit passer le cortège, des planches, bancs, chaises, tonneaux, échelles, etc.

Art. 3. — Il est fait défense absolue de monter sur les arbres; de placer aux fenêtres des objets susceptibles, par leur chute, de blesser les passants; de jeter des confetti, serpentins ou bouquets sur le passage du Président.

Art. 4. — MM. les commissaires de police et tous officiers de la force publique auront le droit d'interdire momentanément la circulation sur les points où ils le jugeront utile au bon ordre et à la sécurité publique.

Art. 5. — M. le commissaire central de police M. le commandant de la gendarmerie seront chargés de l'exécution du présent arrêté.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

UNION DES TRAVAILLEURS. — Aujourd'hui vendredi, à 8 heures 1/2, répétition générale.

LE TIR REGIONAL

Voici les résultats du concours annuel intérieur et du concours public, ouverts à tous les jeunes Français non incorporés :

Catégorie A. — Fusil. — Maitres tireurs : 1er Michel Fort, 2e Jules Corru, 3e Paul Mars, 4e Oscar Commen, 5e Maurice Duhamel, 6e Vincent ennuie, Alfred Monson, 7e Victor Delbar, 8e Louis Boulanger, 9e Louis Leroy, 10e Vincent ennuie, Jules Carrière, 11e Henri Perche, 12e Denis Deschamps, 13e Fernand Crepeux, 14e Jean Perche, 15e Alfred Dhuys, 16e Victor François, 17e Georges Lebeck, 18e Henri Lacroix, 19e Alfred Van Comberck, 20e Louis Leroy, 21e Léon Dupuis, 22e Alp. Verquin, 23e Julien Merleval.

Catégorie B. — Carabine. — Maitres tireurs : 1er Victor Fort, 2e Eugène Cateau, 3e Louis Boulanger, 4e Louis Leroy, 5e Vincent ennuie, Jules Carrière, 6e Henri Perche, 7e Denis Deschamps, 8e Fernand Crepeux, 9e Jean Perche, 10e Alfred Dhuys, 11e Victor François, 12e Georges Lebeck, 13e Henri Lacroix, 14e Alfred Van Comberck, 15e Louis Leroy, 16e Léon Dupuis, 17e Alp. Verquin, 18e Julien Merleval.

Catégorie C. — Carabine. — Sections de dames : 1re B. Pardon, 2e A. Meunier, 3e Mme Loris, 4e M. de M. Dubois, 5e J. Dalem, 6e R. Pardon, 7e C. Pardon, 8e A. Meunier, 9e C. Crepeux, 10e M. Astier, 11e Mme Meillet, 12e G. Philippe, 13e M. de M. Dubois, 14e M. de M. Dubois, 15e Victor Fort, 16e Paul Mars, 17e Jules Corru, 18e Louis Boulanger, 19e Louis Leroy, 20e Vincent ennuie, Jules Carrière, 21e Henri Perche, 22e Denis Deschamps, 23e Fernand Crepeux, 24e Jean Perche, 25e Alfred Dhuys, 26e Victor François, 27e Georges Lebeck, 28e Henri Lacroix, 29e Alfred Van Comberck, 30e Louis Leroy, 31e Léon Dupuis, 32e Alp. Verquin, 33e Julien Merleval.

Catégorie D. — Carabine. — Sections de dames : 1re B. Pardon, 2e A. Meunier, 3e Mme Loris, 4e M. de M. Dubois, 5e J. Dalem, 6e R. Pardon, 7e C. Pardon, 8e A. Meunier, 9e C. Crepeux, 10e M. Astier, 11e Mme Meillet, 12e G. Philippe, 13e M. de M. Dubois, 14e M. de M. Dubois, 15e Victor Fort, 16e Paul Mars, 17e Jules Corru, 18e Louis Boulanger, 19e Louis Leroy, 20e Vincent ennuie, Jules Carrière, 21e Henri Perche, 22e Denis Deschamps, 23e Fernand Crepeux, 24e Jean Perche, 25e Alfred Dhuys, 26e Victor François, 27e Georges Lebeck, 28e Henri Lacroix, 29e Alfred Van Comberck, 30e Louis Leroy, 31e Léon Dupuis, 32e Alp. Verquin, 33e Julien Merleval.

Catégorie E. — Carabine. — Sections de dames : 1re B. Pardon, 2e A. Meunier, 3e Mme Loris, 4e M. de M. Dubois, 5e J. Dalem, 6e R. Pardon, 7e C. Pardon, 8e A. Meunier, 9e C. Crepeux, 10e M. Astier, 11e Mme Meillet, 12e G. Philippe, 13e M. de M. Dubois, 14e M. de M. Dubois, 15e Victor Fort, 16e Paul Mars, 17e Jules Corru, 18e Louis Boulanger, 19e Louis Leroy, 20e Vincent ennuie, Jules Carrière, 21e Henri Perche, 22e Denis Deschamps, 23e Fernand Crepeux, 24e Jean Perche, 25e Alfred Dhuys, 26e Victor François, 27e Georges Lebeck, 28e Henri Lacroix, 29e Alfred Van Comberck, 30e Louis Leroy, 31e Léon Dupuis, 32e Alp. Verquin, 33e Julien Merleval.

Catégorie F. — Carabine. — Sections de dames : 1re B. Pardon, 2e A. Meunier, 3e Mme Loris, 4e M. de M. Dubois, 5e J. Dalem, 6e R. Pardon, 7e C. Pardon, 8e A. Meunier, 9e C. Crepeux, 10e M. Astier, 11e Mme Meillet, 12e G. Philippe, 13e M. de M. Dubois, 14e M. de M. Dubois, 15e Victor Fort, 16e Paul Mars, 17e Jules Corru, 18e Louis Boulanger, 19e Louis Leroy, 20e Vincent ennuie, Jules Carrière, 21e Henri Perche, 22e Denis Deschamps, 23e Fernand Crepeux, 24e Jean Perche, 25e Alfred Dhuys, 26e Victor François, 27e Georges Lebeck, 28e Henri Lacroix, 29e Alfred Van Comberck, 30e Louis Leroy, 31e Léon Dupuis, 32e Alp. Verquin, 33e Julien Merleval.

Catégorie G. — Carabine. — Sections de dames : 1re B. Pardon, 2e A. Meunier, 3e Mme Loris, 4e M. de M. Dubois, 5e J. Dalem, 6e R. Pardon, 7e C. Pardon, 8e A. Meunier, 9e C. Crepeux, 10e M. Astier, 11e Mme Meillet, 12e G. Philippe, 13e M. de M. Dubois, 14e M. de M. Dubois, 15e Victor Fort, 16e Paul Mars, 17e Jules Corru, 18e Louis Boulanger, 19e Louis Leroy, 20e Vincent ennuie, Jules Carrière, 21e Henri Perche, 22e Denis Deschamps, 23e Fernand Crepeux, 24e Jean Perche, 25e Alfred Dhuys, 26e Victor François, 27e Georges Lebeck, 28e Henri Lacroix, 29e Alfred Van Comberck, 30e Louis Leroy, 31e Léon Dupuis, 32e Alp. Verquin, 33e Julien Merleval.

Catégorie H. — Carabine. — Sections de dames : 1re B. Pardon, 2e A. Meunier, 3e Mme Loris, 4e M. de M. Dubois, 5e J. Dalem, 6e R. Pardon, 7e C. Pardon, 8e A. Meunier, 9e C. Crepeux, 10e M. Astier, 11e Mme Meillet, 12e G. Philippe, 13e M. de M. Dubois, 14e M. de M. Dubois, 15e Victor Fort, 16e Paul Mars, 17e Jules Corru, 18e Louis Boulanger, 19e Louis Leroy, 20e Vincent ennuie, Jules Carrière, 21e Henri Perche, 22e Denis Deschamps, 23e Fernand Crepeux, 24e Jean Perche, 25e Alfred Dhuys, 26e Victor François, 27e Georges Lebeck, 28e Henri Lacroix, 29e Alfred Van Comberck, 30e Louis Leroy, 31e Léon Dupuis, 32e Alp. Verquin, 33e Julien Merleval.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BLESSE PAR UN CHEVAL

Un domestique de M. Jules Bourgeois, entrepreneur, rue de la Croix-Rouge, M. Alphonse Wibaux, a été précipité par son cheval sur des sommiers de fer.

Il en est résulté une lésion du bras gauche et une fracture de la 2e phalange. Docteur Playoust, 25 jours de repos.

UN ENFANT SOUS UN VELO

Deux enfants, Albert et Madeleine Leblanc, âgés de 6 et 4 ans, présentaient des ébats près de l'habitation de leurs parents, rue du Haze. En traversant la chaussée, Albert Leblanc fut renversé par un cycliste, M. Dhont, représentant de commerce, rue du Vélodrome. L'enfant fut transporté dans une pharmacie voisine où il reçut des soins. Il porta à la tête et aux genoux des blessures sans gravité.

UN EXTRADE

Henri Leclercq, 41 ans, né à Mouscron, a été remis aux autorités belges. Il est réclamé par le parquet de Courtrai pour vol. Il sortait de la prison de Lille.

ARRESTATION D'UN FRAUDEUR

Un homme de peine, Hecker Scobert, 29 ans, né à Comines, porteur de 2 kilos galimettes belges, a été arrêté par les gendarmes du Risquons-Tout. Le prisonnier a été conduit à Lille par la gendarmerie.

AMIGALE COLBERT

On nous informe que vu le train spécial pour l'excursion à Bois-Joy du 2 juillet, les adhésions seront encore reçues jusqu'à samedi à midi.

Coût du voyage pour sociétaires et amis de l'école, 2 fr. 15 (aller et retour).

Un bal champêtre avec brillant orchestre sera donné au bois Joy ce soir de dimanche, la sauterie se fera dans une vaste salle de fête mise à la disposition des Colbertistes.

Les adhésions sont reçues : Café Bonte, Café du Bailly et chez Leman, débitant de tabac, rue de Gand, au-dessus de la gare.

Prêtre de retirer les tickets du chemin de fer samedi soir à 8 heures, Café Bonte, place de la République.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 20 juin 1911
Nécessaire. — Paul Bodin, rue de Paris, 37.
Henri Lemaire, rue de la Laiterie, 12.
Alphonse Bourgeois, rue de l'Espérance, 12.
Alphonse Poirier, rue de Fontaine, 16.
Camille Balkans, rue du Clocher, 47.

Mort. — Marie Dubout, 34 ans, sans profession, rue d'Alsace, 33.
André Hesse, 3 mois, rue du Brun-Pain, couc Ducoulombier.
Charles Dully, 6 mois, rue du Moulin, 123.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 20 juin 1911
Nécessaire. — Mathilde Minne, boulevard de Cambrai.
Charles Despreux, boulevard de Cambrai.
Simone Vanderplanck, boulevard de Metz, cour Leslennes, 3.
Arthur Cornet, rue du Fontenoy.
Jean Anicote, avenue Julien Lagache.
Simone Roger, rue de Bouvines, cour Fauré, 11.
Coline Boucher, rue de la Guinguette, cour Mullier 20.

Décès. — Charlotte Coulembier, 40 ans, rue de l'Épave, cour Chevalier.
Isidore Ducoulombier, 73 ans, confonction, rue de Louis, 21.
Horstius Desin, 79 ans, rue du Nord, 16.
Collette-Ankone Deldive, rue St-Jean.

LE SUCRE BEGHIN

SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR ET A SA FONTE REGULARISÉE

CROIX

PROCES-VERBAL. — M. Rosael-Motte, teinturier-dégraisseur rue Saint-Georges à Roubaix, a été gratifié d'un procès-verbal pour n'avoir pas coupé les chardons dans sa propriété située Grande-Rue, comme lui prescrivait l'arrêté préfectoral.

NOS SOCIETES. — Dimanche dernier, la société de gymnastique le Patriote était représentée par une délégation au concours de Lens. Elle y a remporté les plus grands lauriers. La Société donnera dimanche prochain à 11 heures une fête de gymnastique dans les jardins de l'hospice rue des Ogières.

Pendant la fête la société des trompettes la « Renaissance » fera entendre ses meilleurs morceaux.

La Société des Trompettes pour célébrer le 16e anniversaire de sa fondation et pour faire honneur au vice-président et fondateur Eugène Gaby à l'occasion de sa médaille d'honneur, une fête de famille aura lieu au siège dimanche à 5 heures du soir.

RENTES OUVRIERES. — Chez Holden, Augustin Hermon, 14 ans, domicilié à Roubaix, rue Bernard a reçu un panseur de laine sur le pied droit.

WATTRELOS

VACCINATIONS GRATUITES. — Des séances de vaccinations gratuites auront lieu à la mairie, salle de lecture, aux jours et heures indiqués ci-dessous; elles seront faites par MM. les docteurs Broquet et Maillard :

Les mardi 11, mercredi 12 et jeudi 13 juillet de 4 à 5 heures du soir;

Le jeudi 14 juillet, de 4 à 5 heures, au lieu en même temps que la vaccination, la révision des opérations des séances précédentes.

Sont soumis à la vaccination obligatoire, les enfants nés en 1910, les enfants nés en 1901 et les personnes nées en 1891.

WASQUEHAL

PARTI SOCIALISTE. — La section de Wasquehal du P. S. U. réunit en assemblée générale le samedi 24 juin, décide de participer à la manifestation du 2 juillet à Roubaix, contre la provocation cléricale et capitaliste.

Elle compte sur les organisateurs de cette manifestation pour prendre la tête du mouvement et lui donner son véritable caractère de protestation prolétarienne et de libre-pensée.

IVRESSE, MAUVAIS CONSEILLER. — Jeudi matin, un parisien, Emile Lesidner, âgé de 31 ans, au service de M. Verdure, de Mars-la-Tour, s'est rendu à Wasquehal, au lieu de la Masure, habité le bateau « L'Estuaire ». Le titulaire, M. Lelou, voyant que l'individu maîtrisait ses chevaux avec la dernière bravoure, lui adressa quelques remarques; mal lui en prit, car Lesidner, indigné, devenu furieux, tourna sa colère contre l'éclésiastique, le menaçant d'un coup de poing américain.

Lesidner a fait de mille efforts qu'on parvint à le maîtriser et on le fit sauter en attendant le garde viseur, qui l'on avait fait précéder par un chien terrier. L'individu fut conduit au violon municipal d'où il a été extrait dans la soirée. La gendarmerie a ouvert une enquête.

VOL DE LAPINS. — Des individus ont pénétré durant la nuit de mardi à mercredi, dans un hangar, situé derrière l'habitation de Fontaine, rue de Marcy, et y ont enlevé trois lapins d'une valeur totale de sept francs.

LANNON

380 KILOS SUR LA JAMBE. — Louis Watel, 47 ans, chaudronnier, chez M. Watel, constructeur, a reçu sur la jambe gauche un arbre de transmission pesant 380 kilos. La lourde pièce avait été par mégarde lâchée par les hommes qui la portaient.

Le docteur Caudmond donna des soins à l'infortuné qui avait la jambe fracturée et il fit admettre à l'hospice de Lannoy.

LYS-LES-LANNOY

PARTI SOCIALISTE. — Le parti socialiste se réunira aujourd'hui vendredi à huit heures du soir, chez Clouis Leclercq, rue du Vert-Pré. L'ordre du jour étant très important, la présence de tous les camarades est indispensable.

FOREST

TIR. — Le tir de l'Amicale, organisé à l'occasion de la fête nationale aura lieu les 2, 9, 14, 16, 22 et 30 juillet, 25 francs de prix.

HEM

AVIS. — Le contrôleur se tiendra à la mairie d'Hem, avec les répartiteurs le 2 juillet à huit heures du matin et s'occupera de la confection des rôles pour 1911.

ACCIDENT. — Raymond Davaux, 39 ans, garçon brossier, chez M. Despreux, s'est fait l'écaille en portant un tonneau. Douze jours de repos. Docteur Caudmond.

FLERS

ETAT CIVIL DE FLERS. — Naissance. — Yvonne Desdès, rue de la Considère.

ASCO

ETAT CIVIL D'ASCO. — Naissance. — Oscar Desquans, rue Colbert.

WANNEHAN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le conseil municipal s'est réuni en session de mai pour la présidence de M. Tournel, maire, et a approuvé le procès-verbal de la précédente réunion ainsi que les comptes et budgets suivants :

Bureau de bienfaisance. — L'exercice de 1910 se solde par un excédent de 399,50. — Budget communal. — L'exercice 1910 se solde par un excédent de 517,90. — Des félicitations sont votées au maire.

Le même conseil a également approuvé le projet de bienfaisance, ainsi que des secours à une résistante et à une femme en couches par un certificat de conseil. Pour les aliénés lire à l'Association médicale wannehan.

OSYONG

ARRESTATION. — Un gendarme qui arrêté Auguste Froyoux, 39 ans, coiffeur agricole, inconnu de la classe 1904.

croisé au pied d'un petit arbre, et dont le sol était couvert d'un cache-croix accroché à un arbre.

Elle avait les mains liées derrière son dos, les pieds enroulés avec un agent et constatait que le malheureux qui s'était égaré avait cessé de vivre.

Un docteur appelé se put constater la mort du désespéré qu'il crut remonter à 24 heures environ.

Grâce à un livre d'ouvrier découvert dans les poches du cadavre, on put établir son identité. Il s'agit d'un nommé Oussier Gustave-Alphonse, né à Haillu en 1876, exerçant la profession d'ajusteur et actuellement sans domicile connu.

L'enquête ouverte par la police a établi que le désespéré est marié et a plusieurs enfants. Sa femme, qu'il avait abandonnée depuis un an environ, habiterait Cantelieu.

Le malheureux ajusteur avait, paraît-il, contracté des habitudes d'intempérance à la suite de chagrins intimes. La difficulté qu'il avait de trouver un emploi l'avait sans doute dégoûté de la vie.

Le corps d'Oussier a été transporté en voiture d'ambulance à la Morgue.

LES ACCIDENTS

BRÛLÉ PAR UNE LAMPE QUI EXPLOSE

Un douloureux accident s'est produit dans la soirée de mercredi chez un habitant de la Cité Philanthropique, 117, rue de Valenciennes. Vers neuf heures et demie du soir, l'apprenti singulier Victor Duthoit, était occupé chez lui à faire une soudure à un bidon. Soudain, la lampe à essence qu'il tenait à la main fit explosion. L'infortuné jeune homme fut atteint par les flammes au visage et à la main droite, qui furent assez sérieusement brûlées.

On s'empressa de se porter au secours de Duthoit, qui souffrait beaucoup.

Un docteur, requis, vint prodiguer des soins au blessé qui fut ensuite transporté à l'hôpital de la Charité.

Petites Nouvelles

OU QU'ONT LES OUTILS ? — Occupé dans une maison de la rue de Juliers, un menuisier, Charles Van Oot, demeurant rue du Faubourg de Béthune, y avait laissé, avant hier soir, quelques outils. Quand il revint pour reprendre son travail, hier matin, il constata qu'on lui avait dérobé une scie et un rabot. La police avisée a ouvert une enquête.

UN CHAPEAU ARRÊTE LES CARS. — Une voiture lourdement chargée de fer, attelée d'un cheval et appartenant à M. Lejeune, messager de Gondoucourt-Lille, longeait hier jeudi, vers 7 heures 15 du soir, le boulevard des Ecoles, au-dessus de la gare.

Soudain, le chapeau de l'essieu arrière du véhicule s'étant échappé, occasionna sur la voie des tramways le renversement de la voiture. La circulation des cars C, T et P a été interrompue pendant un temps assez long.

Valenciennes

ACCIDENTS DE MINE

Deux accidents assez graves se sont produits à la fosse Dupont.

Le mouilleur Henri Lefebvre a eu la main gauche comprimée entre deux bennes. Il subit une incapacité de travail de six semaines.

Le bercheur Augustin Lemaire, en débarrassant le fer de rouillage pour faire avancer sa benne, a eu l'index gauche comprimé sur le fer par les roues.

Cet accident l'obligea à un repos de vingt jours.

EN BAS DE L'ECHELLE

Deux peintres occupés à la gare au service de M. Morel, MM. Emile Fléens et Georges Surmont, sont tombés en bas d'une échelle.

Dans leur chute, M. Fléens s'est fait une entorse du poignet droit.

Tous deux subirent des incapacités de travail d'une quinzaine de jours.

PETITS COURMANDS

M. Désiré Lesnes, voiturier, chemin du halage, trouva dans son jardin plusieurs grammes de train de cueiller des groseilles.

Des procès-verbaux pour mardaudage seront dressés à la charge de ces galepins.

AIE, MON DOIGT!

Le sieur Pierre Soudemont, mécanicien aux établissements Carion-Delmoite, était occupé au chargement d'une gazogène. Le couvercle tomba sur le coup sur la main gauche. Il est l'index déformé. On craint que l'amputation de ce doigt ne soit nécessaire.

Soudemont subira du fait de cet accident une incapacité de travail d'un mois environ.

POISSON FRAIS

Quarante-quatre colis de poissons ont été livrés hier pour la somme de 468 francs.

LA PURGE

La femme Petit, née Marie Marcon, a été éconduite à la maison de la rue de la Halle pour y subir un traitement par corps de vingt jours.

MECHANT CABOT

Le jeune Raymond Meurisse, 10 ans, rue de Condé, se trouvait cour Joly lorsqu'un chien se jeta sur lui et le mordit à la cuisse gauche.

Le propriétaire du méchant cabot devra fournir un certificat de vétérinaire constatant que son chien n'est pas atteint d'hydrophobie.

IMPORTATION

Le nommé Julien Grosset, de Saint-Pol, avait tenté d'introduire frauduleusement en France cinq cents grammes de tabac et deux cents grammes d'allumettes de provenance belge.

Grosset fut surpris par les douaniers et mis en état d'arrestation. Il a été écondu à la maison d'arrêt.

A LA MAISON D'ARRÊT

Le nommé De Sohryver, qui porta un coup de couteau au sieur Robette, cabaretier à Crespin, a été amené hier au Parquet.

Après interrogatoire, ce brutal individu a été écondu à la maison d'arrêt.

L'ODYSSÉE D'UN DESERTEUR

Le mineur Philippe Desse, âgé de 34 ans, sans domicile fixe, déserteur du 8me régiment d'infanterie, Calais, est venu se constituer prisonnier à la gendarmerie de Valenciennes.

En 1908, Desse fut condamné par le tribunal correctionnel de Valenciennes à quatre jours de prison pour vol de récoltes.

Il fut libéré après avoir été condamné à six mois de prison pour vol de récoltes. L'année suivante, il fut appelé sous les drapeaux et incorporé au 73me régiment d'infanterie. Il resta un mois au corps et déserta.

Après avoir fait deux mois de prison, il fut affecté au 8me. Depuis lors, il compte quatre désertions.

En dernier lieu, il avait été emprisonné à Calais mais parvint encore à s'évader.

Desse a été remis entre les mains de l'autorité militaire.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

TRITH-SAINT-LEGER